



Programme d'Appui à la conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo)

9^{ème} CCR-PFBC

Bujumbura, 25-27 mai 2011

Bihini Won wa MUSITI

Coordonnateur Régional

Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo





PACEB Co: De quoi s'agit-il?

- Éléments d'introduction
- Objectif
- Zones d'intervention
- Composantes du programme
- Mise en œuvre
- Principales actions

Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo





Éléments d'introduction

- Programme multinational
- Durée: 05 ans (avril 2009 à décembre 2014);
- Budget: 37, 2 millions d'UC soit environ 62.000.000 USD;
- Donataire: Communauté Economique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC);
- Organe d'exécution: Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC);
- Suivi de l'exécution: Unité de Gestion du Programme (UGP) basé à Yaoundé.

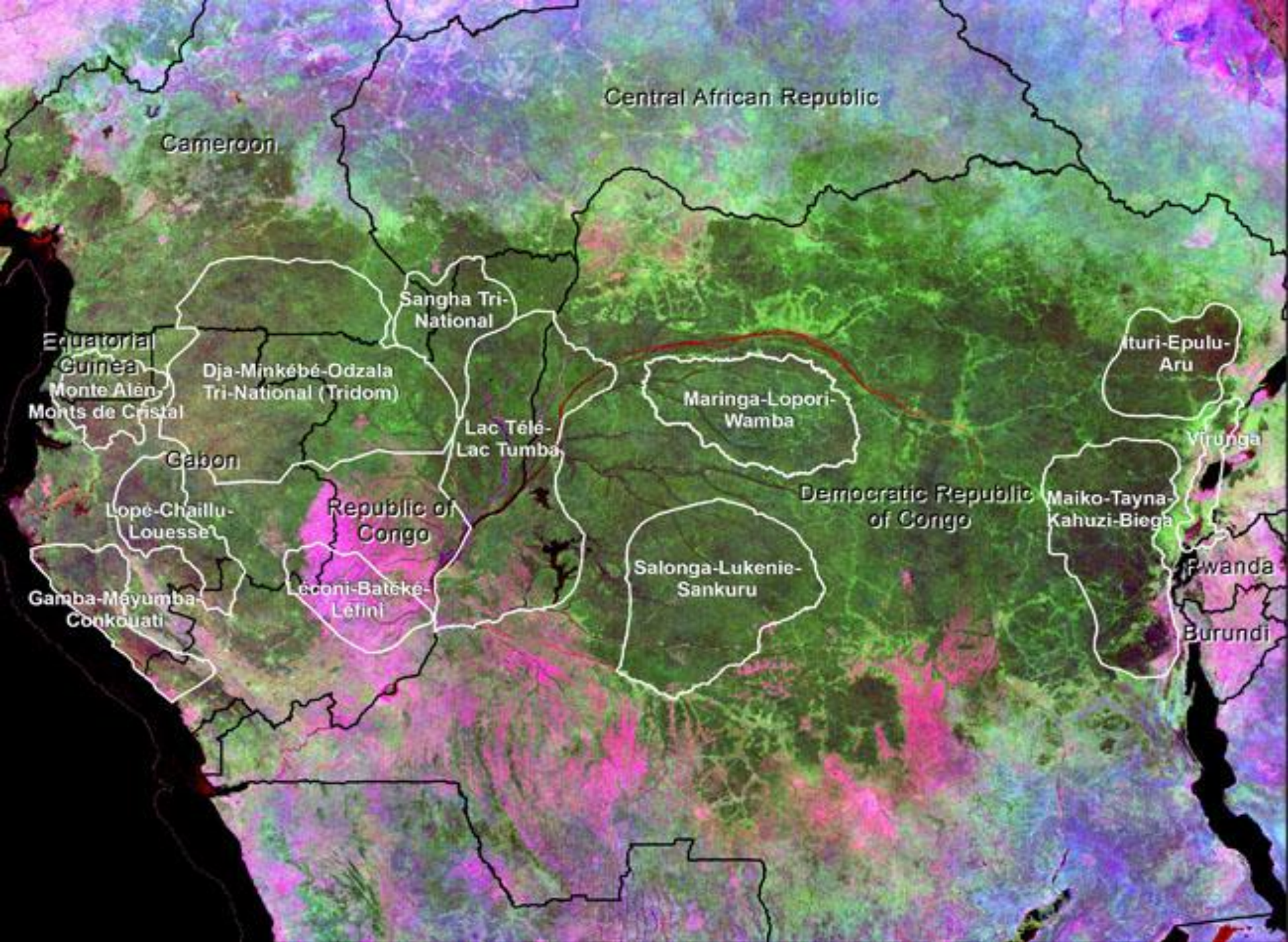
Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo



Objectif

- Assurer la régénération des écosystèmes et améliorer les conditions de vie des populations et le renforcement des capacités des institutions en charge.
- La facilitation du PFBC vise à encourager les membres à l'amélioration de l'efficacité de leurs contributions techniques et financières pour la conservation, la gestion durable des écosystèmes forestiers, et la réduction de la pauvreté dans les pays d'Afrique Centrale.

Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo



Central African Republic

Cameroon

Sangha Tri-National

Ituri-Epulu-Aru

Equatorial Guinea
Monte Alén
Monts de Cristal

Dja-Minkébé-Odzala
Tri-National (Tridom)

Maringa-Lopori-Wamba

Lac Télé-Lac Tumba

Gabon

Democratic Republic of Congo

Maiko-Tayna-Kahuzi-Biega

Republic of Congo

Virunga

Lopé-Chaillu-Louesse

Gamba-Mayumba-Conkouati

Léoni-Bateké-Léfini

Salonga-Lukenie-Sankuru

Rwanda

Burundi



Composantes du Programme

1. Renforcement des capacités des institutions du Traité de la COMIFAC;
2. Gestion durable de la biodiversité et adaptation aux changements climatiques;
3. Promotion durable du bien-être des populations;
4. Gestion et coordination du Programme.

Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo





Mise en oeuvre

- La stratégie de mise en œuvre repose sur le partenariat et la gestion des connaissances.
- L'équité du genre constitue une préoccupation transversale du programme (**axe 3.3.c envisage de rendre le Plan de Convergence plus sensible au genre**);
- Le partenariat est conclu à travers des conventions avec les institutions spécialisées ;
- Quatre (04) conventions de partenariat (CIFOR, RAPAC, EFG, ERAIFT) sont en cours de mise en œuvre et d'autres sont attendus (CEFDHAC, OFAC, partenaires de terrain etc.).





Principales actions et contributions à la feuille de route de la facilitation du PFBC et au Plan de Convergence de la COMIFAC

Le Programme est axé sur les résultats et vient en appui à la COMIFAC à travers 04 des 10 axes du Plan de convergence (3: aménagement des écosystèmes et reboisement, 4:conservation de la diversité biologique, 6:développement des activités alternatives et réduction de la pauvreté, 7: renforcement des capacités, participation des acteurs, information, formation.)

Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo





Renforcement des capacités des institutions du Traité de la COMIFAC (1/2)

- Appui (biens et services/assistance technique à la COMIFAC et formation, études, partenariat avec le secteur privé) au Secrétariat exécutif de la COMIFAC et institutions partenaires;
- Audit organisationnel/institutionnel du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et des autres institutions (ADIE, OCFSA, OAB, etc.);
- Appui au processus de réforme des structures partenaires (axes 3.2.a et 3.2.c);
- Appui à la gouvernance forestière, à la recherche forestière, et aux institutions de formation.

Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo





Renforcement des capacités des institutions du Traité de la COMIFAC (2/2)

- Renforcement des capacités des ministères centraux et provinciaux dans la mise en œuvre du plan de convergence (**axe 3.1.c de la feuille de route du PFBC**);
- Renforcement des capacités de la COMIFAC dans les principales thématiques y compris le **suivi-évaluation (axe 3.3.c de la feuille de route du PFBC)**;
- Appui aux réseaux (jeunes, parlementaires, femmes, populations autochtones; etc.) de la CEFDHAC, mise en place du forum régional du secteur privé;
- Elaboration d'un cadre légal sur la tenure foncière et droit des populations vulnérables, etc.





Gestion durable de la biodiversité et adaptation aux changements climatiques

Deux volets:

- *Gestion durable de la biodiversité*: Convention de partenariat avec le RAPAC (cartographie et délimitation des aires protégées, gestion transfrontalière des aires protégées, élaboration des plans d'aménagement, suivi écologique, formation et surveillance des aires protégées etc.);
- *Adaptation aux changements climatiques*: Convention de partenariat avec le CIFOR (analyse des perceptions en vue de développer une réponse appropriée à la vulnérabilité des communautés aux changements climatiques, élaboration du manuel de conception des projets pilotes d'adaptation aux changements climatiques et REDD dans les paysages du Bassin du Congo).

Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo





Promotion durable du bien-être des populations/**réduction de la pauvreté**

- Conciliation de la conservation et le développement;
- Mise en place du Fonds de développement local (FDL);
- Appui aux communautés dans le développement des plans de développement locaux;
- Développement économique durable (entreprenariat rural) ;
- Appui à l'amélioration des conditions de vie des populations (activités génératrices des revenus);
- Outil d'intégration sous-régional (plateformes de concertations transfrontalières)

Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo





Gestion et coordination du Programme

- Unité de Gestion du Programme (UGP) basée à Yaoundé, sous la coordination technique du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC;
- Experts thématiques basés à l'UGP pour le suivi quotidien des activités du programme;
- Six antennes basées dans les paysages concernés avec un appui de quatre (04) experts permanents sur le terrain.

Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo





Merci pour votre attention

Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo

